

LE CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

1. INFORMATION ET DONNÉES

- Mener une recherche et une veille d'information
- Gérer des données
- Traiter des données

2. COMMUNICATION ET COLLABORATION

- Interagir
- Partager et publier
- Collaborer
- S'insérer dans le monde numérique

3. CRÉATION DE CONTENUS

- Développer des documents textuels
- Développer des documents multimédias
- Adapter les documents à leur finalité
- Programmer

4. ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

- Résoudre des problèmes techniques
- Évoluer dans un environnement numérique

5. PROTECTION ET SÉCURITÉ

- Sécuriser l'environnement numérique
- Protéger les données personnelles et la vie privée
- Protéger la santé, le bien-être et l'environnement

NIVEAUX DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES GRILLE D'ÉVALUATION

NOVICE

NIVEAU 1

L'individu est capable de réaliser des actions élémentaires associées aux situations les plus courantes.

Il peut appliquer une procédure simple en étant guidé, et en ayant parfois recours à l'aide d'un tiers.

NIVEAU 2

L'individu est capable de réaliser des actions élémentaires associées aux situations les plus courantes.

Il peut appliquer seul une procédure simple tant que ne survient pas de difficulté.

Il cherche des solutions avec d'autres lorsqu'il est confronté à des imprévus.

Il peut répondre ponctuellement à une demande d'aide.

INDÉPENDANT

NIVEAU 3

L'individu est capable de réaliser des actions simples dans la plupart des situations courantes.

Il peut élaborer de façon autonome une procédure pour accomplir une de ces actions.

NIVEAU 4

L'individu est capable de réaliser des actions simples dans toutes les situations courantes.

Il peut élaborer de façon autonome une procédure adaptée et l'appliquer efficacement pour accomplir une de ces actions.

Il peut venir en aide à d'autres selon la modalité d'entraide informelle.

AVANCÉ

NIVEAU 5

L'individu est capable de mettre en œuvre des pratiques avancées dans des situations nouvelles pour lui, ou imposant un cadre d'exigence particulier.

Il peut choisir une démarche adaptée pour atteindre son but, parmi des approches déjà établies.

NIVEAU 6

L'individu est capable de mettre en œuvre des pratiques avancées dans des situations nouvelles pour lui, ou imposant un cadre d'exigence particulier.

Il peut concevoir et mettre en œuvre une démarche adaptée pour atteindre son but, en combinant de façon créative les solutions existantes. Il peut transmettre avec aisance ses compétences à d'autres.

EXPERT

NIVEAU 7

L'individu est capable de mettre en œuvre des pratiques complexes dans des situations potentiellement inédites, imprévisibles ou contraignantes.

Il peut analyser un besoin et élaborer une solution mobilisant le numérique de façon originale pour y répondre.

NIVEAU 8

L'individu est capable de mettre en œuvre des pratiques complexes dans des situations potentiellement inédites, imprévisibles ou contraignantes.

Il peut analyser un besoin et élaborer une solution mobilisant le numérique de façon originale pour y répondre.

Il met ses productions numériques à la disposition d'autres, qui les utilisent, traduisant ainsi son rayonnement et son influence dans la sphère numérique.